

le 4 de fevrier 1704 apres les publications  
de deux bans, et veu la dispense du troisieme  
entre Toussaint chappe fils de philippe et  
francoise Duvoeux, et Marie Martine prince  
respectivement fille de jacques et Marie  
hequet tous deux de la paroisse de st folquin

a wisernes, nayant reconnu aucun  
empechement qui peü vet aider leur  
pretendu mariage, je soussigné Curé  
de la paroisse susdite les ay conjoint et lié  
dans le sacré lien du mariage en presence  
de pierre heban fils de Charles et Madelaine  
limoisin labourier, Martin Sterein fils  
de Vincent et Catherine payelle Laurence  
d'Autel, fille de jacques et Marie Claptien  
et Marie helaine Robbe fille de francois  
et Margueritte Waneran les deux Marie  
et Laurence d'Autel ont declare ne sçavoir  
escrire.

Marcque de Toussaint Chappe  
Marcque de Marie Martine prince  
pierre heban martin sterin  
Marie helainne Robbe Marie Laurence d'Autel

M.1704.2.4 le 4 de fevrier 1704 apres les publications de deux bans, et veu la dispense du troisieme  
entre **Toussaint chappe** fils de philippe et francoise Duvoeux, et **Marie Martine prince** respectivement  
fille de jacques et Marie hequet tous deux de la paroisse de st folquin a wisernes, nayant reconnu aucun  
empechement qui peü vet aider leur pretendu mariage , je soussigné curé de la paroisse susdite les ay  
conjoint et lié dans le sacré lien du mariage en presence de pierre heban fils de Charles et Madelaine  
limoisin labourier, Martin Sterein fils de Vincent et Catherine payelle Laurence d'Autel fille de jacques et  
Marie Claptien et Marie helaine Robbe fille de francois et Margueritte waneran les deux Marie et  
Laurence d'Autel ont declare ne sçavoir escrire

Marcque de Toussaint ☆ Chappe

Marcque de Marie martine + prince

perre heban martin sterin Marie helainne Robbe

Marcque de Laurence + dautel